



PROJET PÔLES INTÉGRÉS DE CROISSANCE

APPEL A CANDIDATURES

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LE RENFORCEMENT DE COMPETENCE DES GESTIONNAIRES DES SITES TOURISTIQUES

Crédit IDA 78730 AMI N° C-439-PIC3-TOU

Date de lancement : 16 octobre 2025

- Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un financement additionnel de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer la mise en œuvre du Projet de Transformation économique pour la croissance inclusive (PIC3). Une partie du crédit sera utilisée pour effectuer les paiements au titre du contrat de consultance cité en objet.
- 2. Les objectifs de cette mission sont : (i) la diversification et l'amélioration de l'offre en services et produits touristiques dans les zones d'intervention du Projet PIC ; (ii) la pérennisation institutionnelle et opérationnelle des sites à vocation touristique bénéficiaires des appuis de la part du Projet PIC ; (iii) le renforcement de la gestion administrative et l'exploitation technique et commerciale des Sites touristiques concernés.
- 3. Les termes de référence détaillés pour la mission peuvent être consultés sur le site www.pic.mg
- 4. La Coordination Nationale du Projet PIC3 invite les candidats à manifester leur intérêt à fournir les services ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services. Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures de recrutement de Consultant Individuel de la Banque Mondiale définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les Services de Consultants », Mondiale 6ème édition Février 2025. Les trois (03) candidats jugés pertinents, après évaluation des dossiers, seront invités pour un entretien.
- 5. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement FPI », énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.
- 6. Le consultant recherché doit répondre aux qualifications suivantes :
 - Bac+5 minimum en management, développement ou domaine connexe à la gestion et développement de produits touristiques ou d'autres domaines pertinents à la mission,
 - Plus de 05 ans d'expériences en gestion de sites touristiques, développement local, ou accompagnement d'organisations/associations,
 - Conduite d'au moins 03 missions similaires en diagnostic organisationnel et/ou renforcement de capacités et/ou élaboration d'outils de gestion de sites à vocation touristique,
 - Expérience professionnelle dans l'une des zones concernées,
 - Expérience de projets financés par la Banque Mondiale ou autres bailleurs serait un atout,
 - Excellentes capacités de rédaction en langue française.
- 7. Les candidats intéressés doivent envoyer exclusivement par mail leur dossier de candidature, sous format PDF, composé d'une lettre de motivation, d'un CV détaillé avec les références professionnelles, d'une copie certifiée de diplôme le plus élevé ainsi que les attestations de travail au plus tard le 30 octobre 2025 à minuit à l'adresse : procurement@pic.mg
- 8. L'objet du mail d'envoi doit porter <u>obligatoirement</u> la mention suivante : AMI N° C-439-PIC3-TOU « RENFORCEMENT DE COMPETENCE DES GESTIONNAIRES DES SITES TOURISTIQUES »

Le Projet décline la responsabilité de la non-considération des candidatures ne respectant pas cette disposition obligatoire.